

Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais les médecins et les chirurgiens. Je continue:

—que tout médecin ou hôpital doit être libre de refuser sa participation à cette technique médicale.

C'est pour cette raison que je félicitais tout à l'heure l'honorable député de Gatineau, car il semble partager l'opinion des spécialistes.

Je continue la citation:

—que cette technique impliquant la vie d'un être humain... la décision ne doit pas être laissée à la seule volonté de la patiente.

Nous sommes contre:

...un projet de loi qui crée de faux espoirs au sein de la population.

Et Dieu sait si le parti libéral en crée de faux espoirs depuis qu'il est au pouvoir.

Et je continue:

...nous demandons de plus que les hôpitaux habilités à faire des avortements thérapeutiques soient désignés par le Collège des médecins de chaque province afin que soit assurée la qualité des normes établies.

Nous concluons:

...c'est pour cela que l'A.B.M.H.P.Q. est contre le texte actuel du projet d'amendement C-195 et désire qu'il soit amendé afin d'en restreindre les indications aux cas de danger sérieux à la vie de la mère.

Voilà justement pourquoi je suis convaincu, sans en avoir discuté au préalable, que l'honorable député de Gatineau, en voulant faire supprimer le mot «probablement», essaie de faire diminuer passablement la portée de la loi.

Si nous ne retranchons pas ce mot-là, une fille-mère ou une femme enceinte se diront malades. Une femme enceinte est toujours un peu malade. Voilà, alors, une raison de procéder à l'avortement. Tout de suite! Si une mère craint la grossesse, elle pourra se faire avorter. Dans un an ou deux, ce sera un désastre.

On dit que le nombre des naissances au Canada, actuellement, à cause de la pilule, a diminué de 40 p. 100. Dans deux ans, il aura diminué de 60 p. 100 ou de 75 p. 100. Nous n'aurons plus besoin des Chinois pour nous détruire. En effet, les avorteurs se chargeront de détruire la race canadienne.

Nous ferons venir des immigrants pour remplacer la population qui aurait dû vivre et qui a été supprimée par des avorteurs. Nous sommes en train de voter cette loi antisociale.

Or, j'estime que...

M. Marceau: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. Gauthier: S'il s'agit d'un rappel au Règlement comme le précédent, monsieur le président, je continuerai mon discours.

• (9:10 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Lapointe (M. Marceau) invoque le Règlement.

[Français]

M. Marceau: Monsieur l'Orateur, je crois que mon honorable collègue ne traite pas de la question. J'ai l'impression qu'il retombe toujours à la même place.

Je pense qu'on...

M. Gauthier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

M. Marceau: ...ne parle pas de l'amendement et qu'on devrait se restreindre au texte de l'amendement.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Les députés devraient comprendre que je ne puis écouter qu'un rappel au Règlement à la fois; j'aimerais d'abord entendre celui du député de Lapointe, après quoi je déciderai s'il est fondé. Si, ensuite, le député de Roberval (M. Gauthier) veut, lui aussi, invoquer le Règlement, je l'écouterai et en déciderai également. Mais je n'ai pas entendu les propos du député de Lapointe; sans doute voudra-t-il les répéter.

[Français]

M. Marceau: Monsieur l'Orateur, je veux simplement dire que les remarques de mon honorable ami n'ont pas du tout trait à l'amendement, mais sont plutôt de nature générale et qu'elles conviendraient lors de la motion portant troisième lecture.

M. Gauthier: Je pose la question de privilège...

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ferai remarquer au député que j'écouterai assez attentivement le député de Roberval. Il est parfois malaisé de dire s'il s'écarte ou non de l'amendement. J'essayais de lui donner le plus de latitude possible pour exprimer son point de vue. A mon avis, dans certaines limites, il est en règle. Je lui rappelle toutefois que le Règlement spécifie bien que nous devons borner nos remarques à l'amendement à l'étude. Je sais que le député de Roberval, qui est à la Chambre depuis des années, sait cela aussi bien que moi et je suis sûr qu'il s'efforcera de ne pas s'écarter de l'amendement.

[Français]

M. Gauthier: Merci, monsieur le président. Je vous félicite de votre impartialité, car mes